

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-18-0698 du 09/05/2018

Arrêté du 9 mai 2018

ARRETE CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTERIM DE LA
DIRECTION LOCALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA POLYNESIE FRANCAISE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté charge un administrateur des Finances publiques de l'intérim de la direction locale des Finances publiques de la Polynésie Française.

Date d'application : 04/07/2018

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM DE LA
DIRECTION LOCALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM DE LA
DIRECTION LOCALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

SOUS-DIRECTION DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES

BUREAU RH-1B

ARRÊTÉ

**chargeant un administrateur des Finances publiques
de l'intérim de la direction locale des Finances publiques de la Polynésie Française**

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

ARRÊTE

Article premier

M. Dominique GROSJEAN, administrateur des finances publiques de 5^{ème} échelon, adjoint à la directrice locale des finances publiques de la Polynésie Française, est chargé de l'intérim de la direction locale des finances publiques de la Polynésie Française, en remplacement de Mme Ghislaine VEYSSIER.

Article 2

Cette mesure prend effet le 4 juillet 2018.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

Fait le 9 mai 2018

POUR LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,
PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEFFE DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN


MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Bruno Parent

ISSN 2268-0756